

Le 13 mai 2019

## MISE EN APPLICATION

### AUDIENCES

Pour la période du 13 au 17 mai 2019

- **Christopher John Everest** :  
[Audience de règlement](#)
- **Dwight Cameron Mann** :  
[Comparution en vue de la fixation d'une date d'audience](#)

### AVIS

- **Sheron Crane (alias Sheron Lau)** :  
[Audience de règlement](#)
- **Shane Dubin** :  
[Audience de règlement](#)
- **Michael Francis O'Brien** :  
[Audience disciplinaire](#)
- **Preston Henry Smith** :  
[Acceptation du règlement](#)
- **TD Waterhouse Canada Inc.:**  
[Comparution en vue de la fixation d'une date d'audience](#)

## RESSOURCES À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

Des questions ou des plaintes?  
Il suffit d'appeler au numéro sans frais  
1 877 442-4322.

- [Dépliants de l'OCRCVM à l'intention des investisseurs](#)
- [Déposer une plainte : un guide de l'OCRCVM](#)
- Liste des [sociétés](#) et des [marchés](#) réglementés par l'OCRCVM

Restez branché et abonnez-vous à notre service **ePublications** pour obtenir des alertes personnalisées concernant de nouvelles politiques et de nouveaux avis, communiqués et discours qui vous parviendront directement dans votre boîte de courriels.

# Nouvelles hebdomadaires de l'OCRCVM

## L'OCRCVM et Nasdaq dévoilent une technologie de surveillance ultramoderne qui améliorera la surveillance des marchés financiers au Canada

La semaine dernière, l'OCRCVM a lancé son système amélioré de surveillance des marchés, qui est fondé sur la technologie SMARTS de Nasdaq. Cette technologie de pointe améliorera considérablement la façon dont l'OCRCVM surveille les marchés financiers au Canada et protège les investisseurs contre les éventuels abus sur les marchés.



Ce nouveau système sophistiqué place l'OCRCVM à l'avant-plan de la surveillance des marchés au Canada et ouvre la porte à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

L'organisme a lancé en même temps sa plus récente animation graphique, qui aidera les investisseurs canadiens à mieux comprendre le rôle qu'il joue dans la surveillance des marchés. [La surveillance des marchés des actions au Canada](#) est une vidéo qui permet aux parties intéressées et aux investisseurs canadiens d'avoir une meilleure compréhension de la façon dont l'OCRCVM les protège. Nous invitons les conseillers à présenter cette vidéo à leurs clients. [Lisez notre communiqué](#)

## L'OCRCVM propose des mesures disciplinaires plus souples et proportionnées



Nous avons récemment publié pour commentaires un projet de modification de règle qui intègre deux autres formes possibles de mesures disciplinaires afin que notre manière de sanctionner les sociétés et les personnes qui contreviennent à nos règles soit plus souple.

Les modifications que nous proposons d'apporter prévoient d'autres formes possibles de mesures disciplinaires en plus du processus officiel d'audience disciplinaire. Les audiences pourraient ainsi être consacrées aux contraventions plus graves ou plus préjudiciables aux investisseurs.

Les commentaires doivent nous parvenir au plus tard le 24 juillet 2019.

[Lisez notre communiqué](#) / [Lisez l'avis](#).

## Les sociétés de placement réglementées par l'OCRCVM améliorent leur état de préparation en matière de cybersécurité

Nous avons publié les résultats d'un nouveau sondage qui montre que les sociétés de placement réglementées par l'OCRCVM ont pris des mesures concrètes pour mettre en place des programmes de cybersécurité appropriés. [Lisez notre communiqué](#).



Suivez l'OCRCVM sur les réseaux sociaux.

## Renseignez-vous sur votre conseiller

**VÉRIFIEZ** quels services votre conseiller est autorisé à fournir selon son inscription auprès de l'OCRCVM.

*Formation, antécédents disciplinaires et plus encore.*

Essayez l'Info-conseiller de l'OCRCVM dès aujourd'hui.

